

EDITO

Alors que la politique d'austérité génère d'insupportables injustices sociales et conduit économiquement dans le mur, le Conseil des Ministres du 17 avril vient de prévoir d'en rajouter encore une louche en la matière.

Le gouvernement annonce un nouvel « effort structurel » d'économies de 1,9 point de PIB dès 2013 (environ 38 milliards d'euros) et d'1 point supplémentaire en 2014, répartis à 14 milliards sur les dépenses et à 6 milliards sur les impôts.

On peut d'ores et déjà décrire les résultats de telles orientations : récession accrue et difficultés majeures pour la plupart des citoyens. De tels choix sont non seulement à condamner mais également à combattre sans ambiguïté.

Les Services Publics subissent d'importantes coupes budgétaires. Les coups portés contre les salariés, les retraités, les chômeurs continuent à pleuvoir :

- le chômage est en hausse constante : sur un an, la hausse est de 10,8% : il s'agit du 22e mois consécutif d'augmentation.
- toutes catégories confondues, le chômage concerne plus de 5 millions et demi de travailleurs.
- le gouvernement a annoncé la désindexation des retraites sur l'inflation ce qui signifie en clair que les pensions ne seront plus augmentées. C'est la paupérisation programmée pour des millions de retraités.
- le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté en France s'élève à plus de 8.5 millions...c'est honteux !
- tout au long des années 2012 et 2013, les plans sociaux et les fermetures d'entreprises se sont multipliés (fermeture de l'usine PSA d'Aulnay, restructuration chez Renault entraînant + de 7500 suppressions de postes, fermetures de l'usine Goodyear à Amiens, de l'usine Arcelor Mittal, fermeture de la raffinerie Petroplus etc..).

Dans ce contexte particulièrement nocif pour l'emploi, le gouvernement fait voter un Accord National Interprofessionnel le 11 janvier 2013 « sur la sécurisation de l'emploi », qui constitue une attaque en règle contre le Code du Travail.

Dans le même ordre d'idée, le Conseil des ministres du 10 avril 2013 a validé le sens et les dispositions des projets législatifs relatifs à l'acte III de la décentralisation. Cette réforme impactera les conditions de vie et de travail des populations et des salariés.

L'acte III de la décentralisation, en lien avec la MAP (modernisation de l'action publique), vise, dans un contexte de renforcement de la crise, à adapter « l'organisation institutionnelle » de notre pays à la compétition européenne et mondiale.

La poursuite de la désindustrialisation et de la casse du service public, l'augmentation du chômage, les nouvelles attaques contre la protection sociale, la réduction des dépenses publiques, conduisent à accroître les difficultés pour les salariés et à enfoncer notre pays dans la crise.

Ce qu'il faut, c'est changer de cap ! Le message des salariés aussi doit être clair.

8ème échelon C - Fin du contingentement

La ministre de la Fonction Publique, Mme Lebranchu, a annoncé le 7 février la transformation de l'échelon spécial de l'échelle 6 de la catégorie C en 8ème échelon. La fin du contingentement de cet échelon est donc une victoire pour les agents à mettre à l'actif de la CGT et de tous ceux qui se sont mobilisés pour sa suppression.

Le Conseil Supérieur de la Fonction Publique du 30 avril a statué pour une application à partir du 1er juillet 2013.

Les conditions statutaires :

Cet échelon a la même valeur que l'échelon spécial, soit indice 430 majoré (499 brut) ;

La durée moyenne dans le 7ème échelon est de 4 ans (en tenant compte des réductions possibles d'ancienneté liées à la notation, la durée minimale est de 3 ans) ;

Attention, la durée d'ancienneté est différente de celle du tableau d'avancement (TA) fixée par le décret 2011-1445 qui précisait au moins 3 ans d'ancienneté dans le 7ème échelon pour accéder au 8ème échelon.

Ce sont donc seulement les agents ayant 4 ans d'ancienneté dans le 7ème échelon qui passeront automatiquement au 8ème échelon à partir du 1er juillet 2013. La Fonction Publique prévoit un dispositif transitoire, qui maintient les tableaux d'avancement à l'échelon spécial jusqu'au 31 décembre 2013, à la condition qu'ils aient été établis avant le 1er juillet 2013. (à la DGFIP, le TA au 1^{er} janvier 2013 a été établi en novembre 2012).

La prime « intéressement » sans intérêts sur la paie de JUIN.

C'est une des annonces faites par Bernard Cazeneuve aux organisations syndicales de la DGFIP le 18 avril dernier, la prime d'intéressement, dont le montant est de 150 euros bruts, sera versée aux agents avec la paie de juin. S'il est toujours bon de percevoir un peu plus, la CGT Finances Publiques ne saurait se satisfaire de celle-ci.

Nous n'oublions pas que cette "prime" est déterminée par le contrat de performance, fondé sur des indicateurs. L'objet est donc de dédommager les agents pour les efforts supplémentaires qu'ils ont consentis du fait des suppressions d'emplois. Il s'agit bien là pour l'administration de trouver une justification supplémentaire dans sa politique d'abandon des missions.

Cette année le décalage d'un mois pour la mise en paiement n'est pas neutre, puisqu'il s'agit là d'un report de créance pour l'administration. Les agents eux n'auront droit à aucun intérêt supplémentaire pour ce retard.

Plus que jamais, la CGT Finances Publiques juge nécessaire de réelles revalorisations salariales et une prise en compte des qualifications des agents.

Simplifications ?

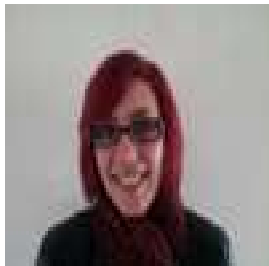
Chaque année, nous, agents des Finances Publiques, redoutons la nouvelle Loi de Finances. Alors que nous répétons inlassablement à nos élites que " Pour qu'un impôt soit compris de tous, il faut qu'il soit compréhensible pour l'ensemble de la population " (et notamment par les agents de ce ministère), alors que des Hauts Fonctionnaires doivent plancher pour apporter chaque mois des simplifications au directeur général, cette année ils ont explosé les records !

- en inventant le bouquet de travaux avec ses multiples taux de déduction, ses 3 dates, ses 6 catégories de travaux, ses actions en duo, en triple, en solo, le tout saupoudré de nouvelles normes environnementales.
- en créant 207 cases supplémentaires dans la déclaration des revenus 2012.
- en rajoutant aux revenus fonciers une autre couche à ce mille-feuilles fiscal : Malraux, Perissol, Scellier, les Robien, les Borloo, les Besson, et maintenant le Duflot !
- en multipliant les rabots.
- la brochure pratique de l'IR est passée de 330 pages en 2011 à 381 pages en 2013.

Cette année encore, c'est le bouquet !!!

TOUS ENSEMBLE, DEFENDONS LA SANTE

PAROLE à Delphine, secrétaire CGT CENTRE HOSPITALIER de VALENCIENNES



Delphine, tu es la secrétaire CGT du Centre Hospitalier de Valenciennes, peux tu nous présenter ton syndicat ?

Le centre hospitalier est le plus gros employeur de VALENCIENNES avec environ 4 000 salariés. La CGT est la 1ère organisation syndicale et responsable du Secrétariat du CHSCT et du Comité d'Etablissement.

Ton syndicat appelle à une manifestation nationale le 15 juin à PARIS : Pourquoi ?

Les hospitaliers revendiquent, hormis une revalorisation de salaire (+ de 7 ans sans augmentation du traitement de base) :

- ⇒ La protection sociale pour tous.
- ⇒ L'abrogation de La loi Bachelot, dite Hôpital Patient Santé Territoire, qui accentue la précarité de l'accès aux soins.
- ⇒ Une augmentation des effectifs dans les services , (suppression de la Modernisation des l'Action Publique)
- ⇒ Le rappel pendant les repos...
- ⇒ La suppression de lits (pédiatrie, traumatologie, urologie, spécialité etc...)
- ⇒ la fin de la précarisation de l'emploi : 27 % de CDD.

Salaires, emplois, conditions de travail , remise en cause des missions de service public, cela ressemble au vécu à la DGFIP. Au delà, nous sommes toutes et tous des patients potentiels. Quelles appréciations portes-tu sur l'évolution des conditions d'accueil?

Pas un jour, sans subir le matraquage médiatique sur la nécessité de diminuer les dépenses publiques. La régionalisation, porteuse d'éclatement dans la prise en charge des patients et des usagers selon le lieu où ils résident, aggrave les conditions d'accès aux soins..

Faire grandir l'idée de convergences et d'intérêts communs que nous avons avec les usagers du service public , c'est un sacré défi!

Demain tout le monde aura besoin ou aura eu un service hospitalier de qualité, pour nous la santé est un droit constitutionnel et les personnels de la santé action sociale ne veulent être les acteurs et les témoins passifs de la dégradation de notre système de santé .

Alors tous ensemble le 15 juin 2013, participons à la Manifestation Nationale

Un bus est à votre disposition devant le Centre Hospitalier de Valenciennes à 8H30

Inscriptions auprès du syndicat CGT 03.27.14.34.19

Jusqu'où iront ils ?

Après l'Edito intitulé « Soyons Responsables » où le DRFIP exerce un chantage sans pareil en indiquant qu'en « l'absence de rationalisation systématique des coûts (par les agents, évidemment) des dépenses comme le remplacement des matériels informatiques, la réparation de matériels de chauffage ne pourront être engagées », (pas de bras, pas de chocolat !), les coupes sombres opérées sur les remboursements de frais de déplacement, l'affranchissement, une nouvelle note indiquant aux agents qu'il n'est plus question qu'ils profitent de l'affranchissement « offert » par la DRFIP et qu'ils devront désormais affranchir leur inscription aux concours sur leur compte personnel. Devrons nous encore longtemps accepter cette mesquinerie, cette suspicion de la part de nos AGFIP? Quelle part prennent ils, quant à eux, pour participer aux restrictions ?



NUITS SECRETES 2013

Le voile est en partie levé sur les Nuits Secrètes qui se dérouleront les 2, 3 au 4 Août 2013 à Aulnoye-Aymeries.

La grande scène, les jardins, les parcours secrets verront débarquer Vitalic, Breakbot, Mr Oizo, Rokia Traoré, Sexy Sushi, Shantel et le Bucovina Orkestar, Skip and Die, Ebo Taylor, Don Cavalli et U Roy. Entre autres... Pour le reste de la programmation, patience ! Les Nuits Secrètes ne sont pas secrètes pour rien.

Côté modalités, a priori pas de changements. Toujours sous cette formule exceptionnellement accessible de grande scène gratuite, plus modestes à peu de prix, et grisants parcours secrets.

Vous souhaitez adhérer ou/et recevoir par messagerie les nouveautés de la section de la CGT finances publiques Nord Valenciennes

Inscrivez vous (*).

NOM :

PRENOM :

Adresse Email :

A remettre à un militant de la CGT de votre site

Ou par mail à cgt.dr59@dgfip.gouv.finances.fr

(*) le mailing n'est autorisé qu'après accord individuel de l'agent (charte dgfip/syndicat sur l'utilisation des nouvelles technologies).

Page Facebook : CGT FINANCES PUBLIQUES NORD VALENCIENNES

Site internet : <http://cgt.dr59.free.fr>

Lassé j'étais ... J'adhère !



Ne restez pas isolés(es), rejoignez-nous !